

RAB Mouilleron--LR/Yon (par Les Flâneries)



Une randonnée proposée par dgene

INITIATEUR : Bernard GEMONET



Randonnée n°783776

Durée : 1h05
 Distance : 3.74km
 Dénivelé positif : 22m
 Dénivelé négatif : 12m
 Point haut : 87m
 Point bas : 65m

Difficulté : Facile
 Retour point de départ : Non
 Activité : A pied
 Commune : Mouilleron-le-Captif (85000)

Description

RandoAchatsBus

DEPART : de la Place de la Mairie descendre la rue de la Gillonnière. passer devant la Maison de Retraite et après le pont du ruisseau de la Grange tourner à droite (Av. du Val d'Amboise). Continuer tout droit jusqu'au Rd Point de la direction de Beaupuy où vous tournerez à gauche (rue de Beaupuy). Puis suivre le plan.

RANDO : pédestre (3,8 km). Suivre le plan jusqu'au commerces des "Flâneries".

RETOUR : par Bus Impulsyon ligne M de l'arrêt "Flâneries".

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-783776>

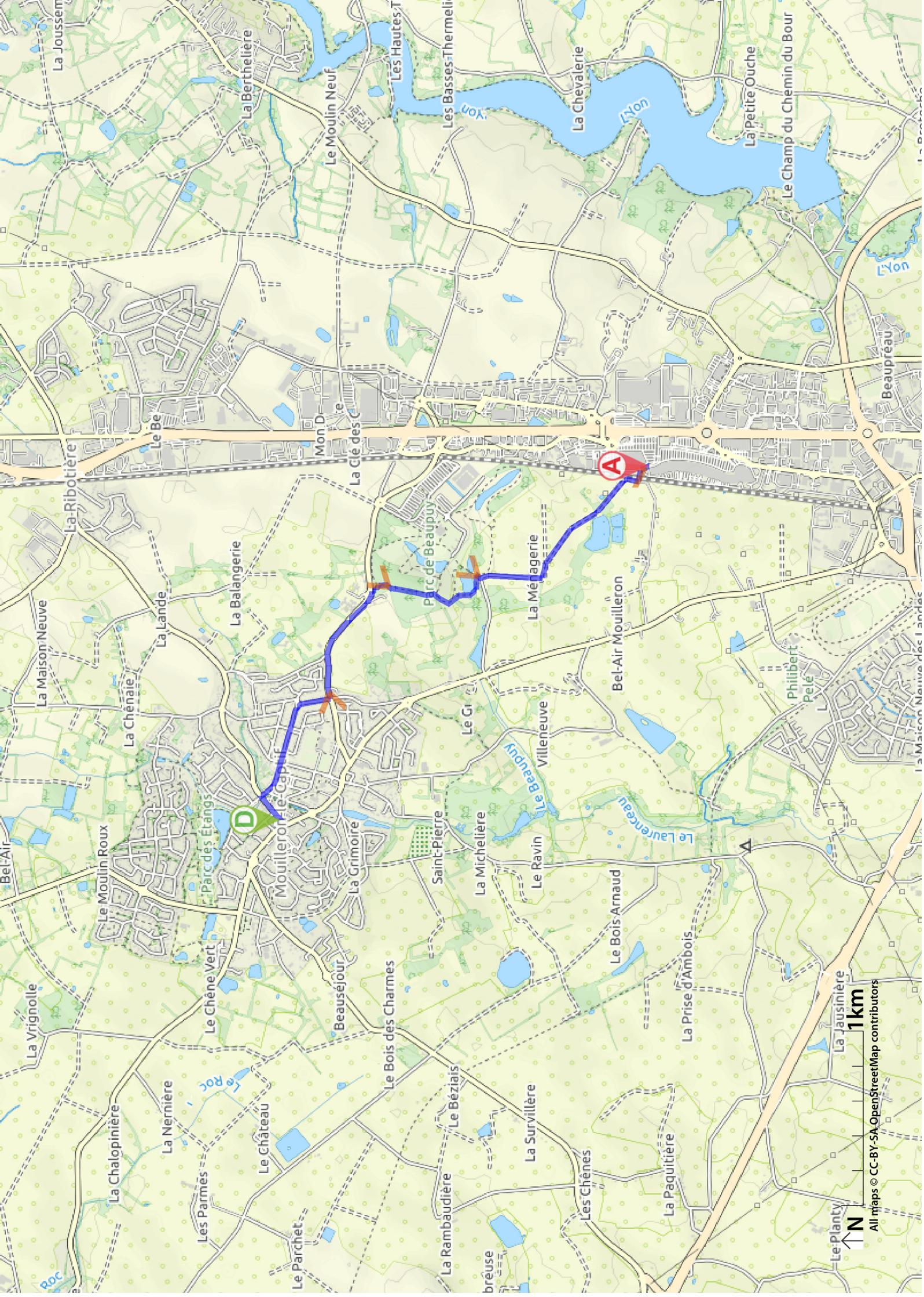
Points de passages

D

N 46.720286° / O 1.458833° - alt. 69m - km 0

A

N 46.701424° / O 1.43218° - alt. 82m - km 3.74



D

A

1km



All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

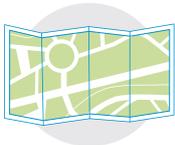
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



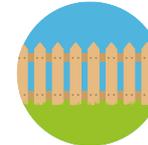
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.